

Correspondance AWS-Achat

DEPARTEMENT DU TARN

M. Christophe RAMOND
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI

Tél : 05 63 45 64 64 Mèl : bureaumarches.81@tarn.fr

Référence : 1-20S0049

Objet : CREATION ET FABRICATION D'UN JEU ECO-GESTES

Expiration : 11/09/2020 à 16h00

Etat de la correspondance au 07/09/20 à 04h29

01/09/20 à 09h07 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Concernant la réédition de cartes, nous attendons un prix global comprenant la mise en page plus l'impression.

Liste des questions

Question n°7

Bonjour,

Concernant la réédition de cartes éventuelles.

Le travail à mener se résume à la mise en page de nouvelles questions sur les cartes + impression de ces dernières.

Faut il séparer ces 2 postes ou pouvons nous vous proposer dans le forfait pour la réédition d'un pack un tarif global incluant mise en page + impression) ?

Merci

26/08/20 à 12h01 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci dessous les réponses à vos interrogations.

réponse question 1 : le nom du jeu n'est pas encore arrêté, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire une proposition.

Réponse question 2 : le nombre de cartes est en lien direct avec le nombre de questions prévu, différent selon chaque thème, ce nombre est figé .

Réponse question 3 : les questions existent déjà, oui, le prestataire devra mettre en forme les questions /réponses/ et commentaires sur chaque carte, le détail des cartes (présentation) est précisé sur le CCTP.

Cordialement,

Le service des marchés

Liste des questions

Question n°6

Bonjour,

Trois questions concernant l'appel d'offre :

- 1 : Le jeu dispose t il d'un nom. Si oui pouvez vous nous le transmettre ? Si non, faut il en proposer un ?

- 2 : La fabrication de cartes implique de tenir compte de multiples. Dans l'Annexe 2 vous spécifiez un nombre de cartes précis par thématique correspondant à un volume final de 183 cartes. Pouvons-nous vous proposer une offre avec un peu moins et un peu plus de cartes afin de tenir compte des contraintes de fabrication ?

- 3 : Concernant les cartes, vous indiquer "27 questions" pour le thème 1 ; "18 questions" pour le thème 2 ... Ces questions existent elles déjà ou faut il les inventer (création de la question, du choix multiple et du commentaire explicatif) ? Si elles existent déjà le travail consiste t il uniquement à mettre en forme les questions/réponse et commentaire sur une carte ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement,

06/08/20 à 11h07 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

- Le mode du jeu ainsi que ses règles sont déjà prévus : après avoir lancé les dés, le joueur (ou l'équipe de joueurs) avance sur un parcours et doit répondre à une question pour valider un thème. Vous pouvez si vous le souhaitez faire des propositions sur le mode du jeu
- Le but du jeu reste pédagogique et ses objectifs sont mentionnés dans le CCTP.

Cordialement

Liste des questions

Question n°5

Bonjour,

Le CCTP précise de façon détaillé le plateau, le parcours, le principes des quiz et des 8 thèmes à aborder.

Aucun point ne fait références aux règles du jeu à proprement parlé. Il est juste indiqué dans le CCTP "Le caractère du jeu conçu sous forme de questions réponses au fil d'un parcours doit le

rendre pleinement interactif : échanges entre participants, cohésion des groupes, maintien de l'attention."

L'esprit dépendant en partie du but du jeu et des règles qui y sont associées, sommes nous libres de vous proposer le mode de jeu qui nous semble le plus adapté selon les objectifs pédagogiques attendus (coopératif ; semi coopératif ; compétitif ; mission individuelle/collective...) ?

04/08/20 à 14h49 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Le mémoire environnemental doit présenter par écrit les démarches de l'entreprise en faveur de l'environnement : politique environnementale de l'entreprise, matériaux utilisés pour la production...

Concernant les attendus de maquettes : il s'agit de la représentation de la maison vue par dessus sous 2 versions : une en style graphique 3D et une en style graphique illustré comme indiqué dans le CCTP

Cordialement

Liste des questions

Question n°4

Bonjour,

Dans le Règlement de Consultation, dans la rubrique "Contenu de l'offre" page 4 vous demandez de produire notamment :

- Mémoire environnemental
- Propositions de maquettes conformes aux attendus du CCTP.

Pouvez-vous préciser ce que doit contenir le mémoire environnemental ?

Également, concernant les propositions de maquettes conformes aux attendus du CCTP, qu'attendez vous exactement comme proposition. Faut-il déjà vous envoyer des croquis/esquisses ? Ne pouvant engager de frais graphique à ce stade du projet, il est fort probable qu'il y est un décalage entre la proposition remise et celle livrée. Ainsi pouvez-vous préciser ce que vous attendez en termes de "propositions de maquettes" ?

Bien cordialement,

03/08/20 à 14h23 : **Modification du DCE : 1-20S0049 : CREATION ET FABRICATION D'UN JEU ECO-GESTES**

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,

Suite à la question d'un candidat les annexes 1 et 2 ont été rajoutées au DCE et le CCTP modifié : ajout de la mention "annexe 1" en p.5 - Les attendus.

Cordialement

AWS-Achat
AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

03/08/20 à 14h16 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

En réponse à votre question, vous trouverez en pièce jointe les annexes 1 et 2

Cordialement

Liste des questions

Question n°3

Bonjour,

Dans le CCTP page 4, vous indiquez : " Un chemin avec plusieurs circuits possibles qui serpente à-travers chaque pièce de la maison et du jardin (circuit périphérique dans le jardin). Chaque étape sera matérialisée par une pastille de couleur, de la taille des pions d'environ un centimètre de diamètre, liée à un thème (8 thèmes détaillés en annexe 2)."

Pouvez vous m'indiquer où consulter ces Annexes ?

Cordialement,

Fichier joint : ANNEXE_1_.pdf, ANNEXE_2.pdf
30/07/20 à 11h57 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Concernant les quantités prévues : nous confirmons les quantités prévues et ne souhaitons pas envisager une production au-delà de 500 exemplaires. Les volumes commandés pourront varier en fonction des besoins de la collectivités (commande initiale, commande d'exemplaires complémentaires, mises à jour des cartes).

Cordialement.

Liste des questions

Question n°2

Bonjour,

Dans le bordereau des prix unitaires et dans le détail de l'estimatif, l'acheteur annonce des volumes de 50, 100, 250 et 500 unités.

Le jeu de société demandé est un produit complexe avec de nombreux supports différents. Ces différents supports nécessitent des machines différentes utilisant plusieurs procédés techniques : découpes à la forme, contrecollages, rembordages...

En dessous de 500 unités, ce type de jeu est produit artisanalement : le prix unitaire est beaucoup plus élevé et certaines solutions techniques ne sont pas disponibles, ou sont beaucoup plus chères.

A partir de 1000 unités, il est possible de produire de manière plus automatisée en faisant appel à des fabricants spécialisés : meilleure qualité du matériel et un prix unitaire divisé par 5 ou 10 par rapport à un volume de 50 unités.

En fonction des volumes, les sous-traitants sollicités seront différents. Certains ne font que de la petite série, d'autres ne produisent pas en dessous de 1000 unités.

Au regard de ces informations, pouvez-vous confirmer les volumes indiqués ? Ces volumes sont-ils des attentes fermes de l'acheteur ? Les entreprises soumissionnaires peuvent-elles proposer des volumes de production différents ?

En vous remerciant.

30/07/20 à 11h57 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Ce « jeu » est un support « éducatif » destiné à une prise de conscience des gestes à adopter pour réaliser des économies d'énergie par exemple.

Nous souhaitons prolonger la démarche par :

- des dépliants éco-gestes qui auront le même style graphique (couleurs du jeu et de la charte graphique du Département, peut être réutiliser quelques symboles du verso des cartes), feront un rappel du jeu
- une communication numérique (site du Département et/ou réseaux sociaux).

Cordialement

Liste des questions

Question n°1

Bonjour,

Dans le CCTP, page 6, vous précisez : "Propriété : Le jeu devient la propriété du Département qui pourra réutiliser son graphisme en fonction de ses besoins."

Toutes les entreprises qui répondront à l'appel d'offre devront faire appel à un illustrateur, qu'il soit salarié ou sous-traitant. La législation française sur la propriété intellectuelle est très protectrice concernant la cession de droits d'auteur : les modes d'exploitation des oeuvres doivent être prévus et cités dans le contrat de cession de droits (voir l'article L122-7-1 du code de la propriété intellectuelle).

La cession exclusive à votre profit des illustrations dans le cadre du jeu objet de l'appel d'offres est donc possible. En revanche, pour respecter la loi, les entreprises soumissionnaires doivent

pouvoir identifier les autres utilisations que vous souhaitez faire des ces oeuvres. Par exemple, une réutilisation des illustrations sur des panneaux de visite ou sur une application smartphone n'est pas légale si elle n'est pas spécifiquement autorisée par l'illustrateur. Il n'est pas possible de faire une cession de droits "tous supports" sans préciser les cadres d'utilisation.

Au regard des limites imposées par la législation, que les entreprises sont tenues de respecter, pouvez-vous donner des précisions sur les cadres d'utilisation souhaités ? Le cas échéant, pouvez-vous préciser ce que vous entendez par "réutiliser son graphisme en fonction de ses besoins" ?

En vous remerciant